

Reconnaissance des Acquis Expérientiels



PROGRAMMES EN ENSEIGNEMENT DES LANGUES

- > MICROPROGRAMME DE 2^E CYCLE EN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS PAR LA LITTÉRATURE-JEUNESSE (2-811-6-2)
- > MICROPROGRAMME DE 2^E CYCLE EN ENSEIGNEMENT DES LANGUES SECONDES (2-811-6-3)
- > DESS EN ENSEIGNEMENT DES LANGUES (2-811-1-4)
- > MAÎTRISE EN ÉDUCATION, OPTION ENSEIGNEMENT DES LANGUES (2-811-1-5)

Ces programmes vous intéressent mais vous ne répondez que partiellement aux critères d'admission ?

VOTRE EXPÉRIENCE COMPTE !

- > Vous avez une moyenne d'au moins 2.5 au 1^{er} cycle ou l'équivalent reconnu OU une moyenne d'au moins 3.0 au 2^e cycle ou l'équivalent reconnu ?
- > Vous possédez une expérience tangible de 2 ans (2 000 heures) et plus en enseignement ?
- > Vous réussissez à maintenir à jour vos connaissances et votre expertise ?
- > Vous souhaitez approfondir votre compréhension des approches didactiques propres aux langues et développer vos compétences liées à l'enseignement des langues ?
- > Vous pouvez fournir des preuves de vos réalisations professionnelles, des documents utilisés dans le cadre de votre emploi ou des attestations de formation ?
- > Vous êtes capable de démontrer vos compétences au cours d'une entrevue ou par écrit ?
- > Votre horaire vous permet de consacrer quelques heures pour monter un dossier de RAE ?

Si vous avez répondu **OUI** à toutes les questions, vous avez des atouts majeurs pour la reconnaissance d'acquis expérientiel aux fins d'admission.

- > Ce processus permet à une personne candidate ne répondant que partiellement aux conditions d'admissibilité dans un programme d'études universitaires de se voir offrir la possibilité d'être admise dans ce programme si elle démontre qu'elle a les capacités nécessaires à sa réussite.

Plus d'informations :

